



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hommage à Claude Goasguen et gestion de la pandémie

Question au Gouvernement n° 3038

Texte de la question

HOMMAGE À CLAUDE GOASGUEN ET GESTION DE LA PANDÉMIE

**M. le président.** La parole est à M. Damien Abad.

**M. Damien Abad.** Aujourd'hui, l'un de nos sièges est vacant. Notre hémicycle est orphelin, suite à la disparition de notre collègue et ami Claude Goasguen. Habile débatteur, plein de panache et de force, Claude ne laissait personne indifférent. Il était un homme profondément libre, extrêmement cultivé, qui parlait haut et avec le cœur. Il aura durablement marqué cet hémicycle, notamment par son combat de chaque instant contre l'antisémitisme. C'était surtout un homme droit et un député qui faisait honneur à la politique ; sa disparition tragique, après avoir lutté avec tant de force et de courage, comme vous venez de le souligner, monsieur le président, nous rappelle combien nous sommes vulnérables face à une épidémie de cette ampleur et de cette violence. Au nom du groupe Les Républicains et de chacun d'entre vous, je souhaite ici lui rendre hommage et m'associer à la douleur de sa famille et de ses proches. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Nous payons un lourd tribut au covid-19, qui aura endeuillé notre pays tout entier, des milliers de familles et désormais notre hémicycle. Le décès de près de 29 000 Français nous impose une prise de conscience collective ; nous devons être animés, tous, d'une volonté sans faille pour dire « plus jamais ça ! » – cela exige que nous tirions les enseignements de cette crise, de comprendre où il y eut des dysfonctionnements et ce que nous devons changer, pour ne pas reproduire les erreurs du passé. Nous le devons à toutes les victimes, mais aussi à tous les Français. Il nous faut donc à l'avenir faire en sorte d'être parfaitement préparés si, par malheur, un nouveau risque de cette nature devait se déclarer ; c'est dans cette perspective que les députés du groupe Les Républicains ont été à l'initiative d'une commission d'enquête, dont le lancement aura lieu demain, sur la gestion de cette épidémie par les pouvoirs publics. Le Parlement a ainsi pris ses responsabilités. Ma question est simple : le Gouvernement entend-il prendre les siennes pour tout simplement être capable de la transparence et de la vérité que les Français attendent ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Philippe Vigier applaudit également.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Édouard Philippe, Premier ministre.** Avant de vous répondre, permettez-moi de m'associer à l'hommage rendu par le président de l'Assemblée nationale et dans la première partie de votre question, après le décès de votre collègue Claude Goasguen ; je partage votre souci de célébrer son parcours, son action et sa personnalité – vous qui le connaissiez comme moi, monsieur le président Abad, reconnaissez-le : quelle personnalité ! Elle était truculente, cultivée, fine, et en même temps parfois brutale, animée par une liberté intellectuelle et une liberté de ton, qui, je pense, n'ont jamais été prises en défaut. Dévoué à ce qu'il croyait juste et au combat politique qu'il entendait mener, il a impressionné, à juste titre, tous ceux qui l'ont croisé ; il a été à l'origine de vocations, nationales ou locales. Vous avez utilisé le mot « panache » : je le reprendrais bien volontiers, car il en

avait, du panache. Un homme comme lui, qui aimait la bonne chère, la culture, le débat passionné, la confrontation des idées et l'indépendance d'esprit, celle qui parfois s'exprime crânement (*Sourires sur quelques bancs du groupe LR*) – parce qu'il en faisait preuve, même quand il savait que tel n'était pas forcément son intérêt –, composait d'une certaine façon le portrait d'un personnage incroyablement français, pourvu de qualités éminentes, peut-être aussi de défauts, qu'il reconnaissait volontiers lui-même d'ailleurs, mais un personnage sympathique. J'observe que sur tous les bancs de cette Assemblée, y compris parmi ceux qui ne partageaient en rien ses choix politiques, beaucoup lui ont rendu hommage, reconnaissant chez lui quelqu'un qui s'était engagé et qui défendait ses idées. Au fond, dans cet hémicycle, quelles que soient les opinions politiques des uns et des autres, le plus bel hommage qu'on puisse rendre consiste probablement à dire : voilà quelqu'un qui s'est tenu debout et qui a défendu ses idées. Je veux donc m'associer à vos propos, monsieur le président Abad. (Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UDI-I, Agir ens, LT, MODEM, LaREM, EDS et SOC. – Les députés non inscrits applaudissent également.)

Dans la deuxième partie de votre question, après avoir indiqué que le Parlement prenait ses responsabilités, vous m'interrogez sur l'intention du Gouvernement d'en faire autant ; je vous dirai très tranquillement : bien entendu. Il ne me paraît pas que depuis le début de cette crise sanitaire, le Gouvernement ait jamais refusé de les assumer, ni à l'annonce des mauvaises nouvelles – et il y en a eu –, ni pour résoudre les difficultés – et il y en a eu –, ni même parfois lorsque de bonnes nouvelles sont intervenues – il y en a eu, et j'espère qu'il continuera à y en avoir. Vous trouverez toujours le Gouvernement prêt à répondre aux questions, sans jamais s'abandonner à la facilité, mais en essayant d'expliquer la situation, telle que nous l'avons vécue, telle que nous l'avons collectivement affrontée ; en ne voulant être exonéré de rien, mais en observant comment nos amis et partenaires étrangers ont vécu la même situation, ou une situation approchante, et en prenant aussi en considération la manière dont ils y ont fait face, ainsi qu'en s'interrogeant sur les circonstances où nous nous trouvons au début de la crise et sur les décisions qui ont été prises. J'y suis parfaitement prêt, et je ne vous cache pas que je préfère répondre précisément à toutes les questions de cette nature, plutôt que d'endiguer, comme cela fut le cas parfois, des explosions d'angoisse ou des explosions de colère, et même de mauvaise foi. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*) Cela n'a pas été votre cas, monsieur Abad, ne le prenez pas en mauvaise part ! Vous nous demandez de la transparence, nous en avons usé dès le début ; vous nous demandez de faire preuve de responsabilité, nous l'avons fait dès le début, et nous continuerons. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Abad](#)

**Circonscription :** Ain (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3038

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)